



Commune de
La Peyratte

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit le onze septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean-Claude GUERIN, Maire.

Présents : M. GUERIN Jean-Claude, Mme PROTTEAU Joëlle, M. FRANCOIS Xavier, Mme MICHEAU Séverine, Mme BEAUFORT Magalie, GRIMAUULT David.

Absents : RAUX Samuel, PILLOT Marguerite, GOURBEAU Benjamin, BUTET Laëtitia, HERRIBERRY Dimitri, GUILBAUT Bernard, JAMONNEAU Claude, BREMENT-MARQUIS Monique, DUBOIS Victorien,

Pouvoirs : Mme PILLOT Marguerite donne pouvoir à Mme PROTTEAU Joëlle, RAUX Samuel donne pouvoir à M. FRANCOIS Xavier, M. GOURBEAU Benjamin donne pouvoir à M. GUÉRIN Jean-Claude.

Secrétaire : PROTTEAU Joëlle

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 juillet 2018 ;
- Achat terrain M. CARLIER et M.ROY ;
- Prise de position sur le terrain réservé de Mme POUZIEUX ;
- Demande de subvention Foyer du collège de Thénézay ;
- Renouvellement de la mise à disposition de la bibliothèque à l'association « 32 quai des livres » ;
- Rapport annuel 2017 du service des déchets ;
- Montant admis en non-créance pour l'épicerie peyrattaise ;
- Remboursement des jeux du 14 juillet ;
- Opération d'ordre budgétaire ;
- Retrait de délégation ;
- Informations et questions diverses ;

M. Le Maire constate que la séance du conseil municipal ne peut se tenir faute que le quorum n'est pas atteint, il renvoie la discussion des affaires portées à l'ordre du jour indiquées ci-dessus, à une séance ultérieure.